

Communication et ressources extérieures

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1995)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATION ET RESSOURCES EXTÉRIEURES

«Interdisons les mines!»: l'effort déployé pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les effets dévastateurs des mines antipersonnel a été au cœur de toutes les actions de communication du CICR en 1995. Lors de la préparation de la Conférence d'examen de la Convention des Nations Unies de 1980 sur les armes classiques, qui s'est tenue en septembre à Vienne, le CICR a utilisé ce message sans équivoque pour lancer une vaste campagne impliquant l'institution tout entière, au siège comme sur le terrain. Les Sociétés nationales, et notamment celles de l'Afrique du Sud, de l'Autriche, du Danemark, de la France et de la Nouvelle-Zélande, ont participé de manière très active, relayant le message dans leur propre pays. Ce faisant, elles ont renforcé l'impact de l'action menée par le CICR pour gagner le soutien des politiciens, des forces armées et d'autres décideurs, et ont aidé l'institution à sensibiliser davantage le public au fléau que représentent les mines antipersonnel. La campagne se poursuivra pendant une grande partie de l'année 1996, et un nombre toujours plus grand de Sociétés nationales se sont engagées à y prendre part. Car, bien que la Conférence d'examen ait abouti à quelques résultats encourageants, comme l'adoption d'un nouveau Protocole sur les armes aveuglantes, peu de progrès tangibles ont été réalisés sur la question des mines antipersonnel proprement dites¹.

Le CICR a produit et distribué un certain nombre de films pendant l'année, comme *Un jour comme les autres* et *Armements: une bataille pour l'humanité*, une coproduction avec Anglia Television. Ils mettent en lumière non seulement les conséquences tragiques de l'emploi indiscriminé des mines terrestres et le carnage injustifié qu'elles provoquent, mais aussi les efforts entrepris par le CICR pour soigner et rééduquer les victimes des mines, ainsi que le travail d'autres organisations qui participent aux opérations de déminage. Des slogans percutants ont été conçus et imprimés sur des affiches, et des espaces gratuits leur ont été donnés dans les principaux journaux. La *Revue internationale de la Croix-Rouge* a publié des articles de fond et des numéros spéciaux sur le sujet. La politique de décentralisation de ses services d'information adoptée par le CICR a fait ses preuves. Les délégations du monde entier ont participé à la campagne, en organisant des conférences de presse et des séminaires, et en aidant des équipes de reportage sur le terrain qui souhaitent ardemment contribuer à faire interdire les mines terrestres. Des unités d'information sur le terrain répondent maintenant aux besoins de lecteurs, d'auditeurs et de spectateurs locaux et régionaux de 19 pays. La campagne du CICR comporte

¹ Voir *Le droit et la réflexion juridique*, pp. 270-272.

également des programmes de sensibilisation à l'intention des personnes exposées au risque des blessures par mine terrestre. Ainsi, au Mozambique, des troupes de théâtre se rendent d'un village à l'autre, jouant des sketches vivants destinés à avertir les enfants et les adultes des dangers qui les entourent dans les régions infestées de mines, et à les conseiller sur le meilleur moyen d'y faire face.

La XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui s'est tenue en décembre à Genève, a, elle aussi, été l'un des points forts du programme de communication du CICR pour l'année. Outre le siège, les délégations sur le terrain et les Sociétés nationales ont relayé l'information, à la fois au cours de la phase préparatoire et pendant la manifestation elle-même. Des affiches, des brochures et des dossiers de presse ont été envoyés aux délégations et aux Sociétés nationales, et un contact étroit a été maintenu avec elles tout au long de l'année. Des conférences de presse ont été organisées à Genève, à la fois en prévision de la Conférence et à la fin de celle-ci. Des informations quotidiennes ont été envoyées en anglais, français et espagnol, et mises sur Internet. Avec l'aide de la Croix-Rouge allemande, une liaison ordinateur expérimentale en ligne a été établie pendant la Conférence, pour permettre aux personnes du monde entier, ainsi qu'aux Sociétés nationales et aux journalistes, d'avoir directement accès à la Conférence et de poser des questions sur les problèmes abordés. Un diaporama, intitulé *État des lieux*, a été produit conjointement avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la cérémonie d'ouverture. Des expositions ont également été organisées au centre de conférence où la manifestation s'est déroulée.

Films, émissions TV et radio, autre matériel audiovisuel

Outre des films sur le problème des mines antipersonnel, le CICR a produit *Signe de vie*, qui montre les efforts de l'institution pour rétablir et maintenir les liens familiaux dans l'ex-Yougoslavie déchirée par la guerre. Comme les années précédentes, les équipes du CICR ont tourné des séquences brutes d'actualité et des arrangements ont été conclus pour des coproductions, ainsi que pour le soutien logistique nécessaire aux équipes de télévision ou aux équipes indépendantes qui couvraient les événements dans des théâtres d'opérations du CICR. Le service radiophonique du CICR (*Red Cross Broadcasting Service, RCBS*) a intensifié sa coopération avec les principales radios internationales au cours de l'année. Des programmes en coproduction sur des activités menées en ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Burundi, en Angola, au Soudan et à Sri Lanka ont atteint des millions d'auditeurs. RCBS a également modifié la programmation de ses émissions. Après quelque 30 ans d'émissions mensuelles, il est passé à des programmes plus courts, hebdomadaires, retransmis par Radio Suisse Internationale (RSI) en anglais, français, allemand et espagnol. De son côté, RSI a continué à produire des programmes mensuels sur le CICR en six langues. L'institution a rejoint, en septembre, le *World Wide Web*, en rapide expansion

(<http://www.icrc.org>). Elle a mis sur le réseau un grand nombre de publications, comme son *Rapport d'activité*, et a tenu les utilisateurs informés des activités du CICR dans le monde entier par des communiqués de presse et d'autres nouvelles de dernière minute, notamment pendant la Conférence internationale. Comme les années précédentes, la demande de photos et de matériel audiovisuel a augmenté.

Expositions

Le CICR et la Fédération ont financé une exposition présentée au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève, à l'occasion de la XXVI^e Conférence internationale. Cette exposition, intitulée *L'humanitaire en mouvement de Solférino (1859) à Sarajevo (1995)*, a illustré l'histoire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par les timbres-poste et a permis aux visiteurs d'utiliser des programmes interactifs sur ordinateur.

Le CICR a aussi participé, pendant l'année, aux foires internationales du livre de Genève et de Damas.

Publications

Puisant dans ses riches archives photographiques qui couvrent plus d'un siècle d'efforts déployés pour aider les victimes de guerre, le CICR a contribué à la publication de *Guerre et humanité*, un album de 140 pages publié par les éditions Skira de Genève. Cet ouvrage contient un choix de photographies et de textes qui reflètent à la fois la continuité et l'évolution de l'action du CICR. L'institution a également continué à publier la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, qui est sa publication officielle en matière d'opinion et de réflexion sur la mission du Mouvement. Le CICR a également fait paraître le magazine *Croix-Rouge/Croissant-Rouge*, le *Rapport d'activité*, des documents à l'intention des donateurs et des brochures pour le grand public sur les conflits dans des pays comme la Bosnie-Herzégovine, le Rwanda et le Yémen. La brochure *Les femmes et la guerre* a notamment été préparée en relation avec la Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en septembre, tandis que celle intitulée *Les civils dans la guerre* a été rédigée pour la XXVI^e Conférence internationale. *Droit de la guerre — Parés pour l'action* s'adressait tout particulièrement aux forces armées et a été publiée en sept langues.

La politique de décentralisation du CICR signifie qu'un certain nombre de publications majeures sont produites et imprimées par les délégations régionales, au Caire par exemple. Une coordonnatrice au siège assure un appui technique pour toutes les publications réalisées sur le terrain.

Récolte de fonds

Récolter les fonds dont le CICR a constamment besoin pour assister les victimes de conflits représente une tâche considérable dans un monde où de nom-

breuses autres organisations humanitaires cherchent également des ressources. En conséquence, le CICR a amélioré son système de comptes rendus aux donateurs (essentiellement pour les gouvernements et les Sociétés nationales). Par ailleurs, il adapte ses appels et ses actions de récolte de fonds, afin de satisfaire la demande de rapports de plus en plus détaillés. Il faut également prendre en considération les souhaits des donateurs qui désirent financer des projets spécifiques, bien qu'une telle démarche soit loin d'être idéale pour le CICR. En effet, l'institution a cruellement besoin de fonds non affectés à une action spécifique, pour faire face aux situations urgentes et imprévues, répondre aux besoins des victimes de conflits oubliés et poursuivre son action de sensibilisation au droit international humanitaire. À la suite d'une coopération accrue au sein du Mouvement, un certain nombre de projets du CICR ont été délégués à des Sociétés nationales qui y participaient. Par ailleurs, des accords bilatéraux ont été conclus, afin que les initiatives financées par les Sociétés nationales puissent être menées sous la supervision du CICR. En tout, une cinquantaine de projets de cette nature ont été lancés ou étaient en négociation à la fin de 1995, la plupart visant à assister les victimes du conflit en ex-Yougoslavie. Plusieurs programmes étaient déjà en place en Israël, dans les territoires occupés et les territoires autonomes, en Afghanistan et au Rwanda. Le déficit financier du CICR était tel, au milieu de l'année, qu'il a fallu intensifier les efforts, à la fois au siège et sur le terrain, pour obtenir de nouvelles contributions de la communauté des donateurs, afin de répondre aux besoins urgents sur le terrain. Le CICR a lancé un nouvel appel urgent à la communauté internationale en septembre, et un effort coordonné spécial a été fait afin de trouver des moyens suffisants pour ses opérations en ex-Yougoslavie, pour lesquelles les fonds manquaient nettement.

Une autre composante de l'activité de collecte de fonds du CICR ne cesse de prendre de l'ampleur: celle qui consiste à encourager les donateurs privés à contribuer au financement des activités de l'institution. Le CICR a lancé, pour la première fois, une campagne commune avec la Croix-Rouge suisse sur le thème des *Conflits oubliés*, qui a rassemblé plus d'un million de francs suisses. La tendance qui vise à coordonner ses actions de récolte de fonds privés avec celles des Sociétés nationales a également été illustrée par la production d'un spot télévisé, afin d'aider à financer les programmes d'assistance de la Croix-Rouge en ex-Yougoslavie. La participation du CICR en tant que bénéficiaire officiel, aux *World Corporate Games* (manifestation sportive internationale qui a réuni à Genève 380 entreprises venues du monde entier pour se mesurer les unes aux autres) a fourni une occasion de faire connaître l'institution dans le monde des affaires. De surcroît, un demi-million de francs suisses a été recueilli pour financer les activités du CICR en faveur de la rééducation des handicapés de guerre en Afghanistan, grâce à une vente aux enchères de bijoux du joaillier Pomellato, organisée à Paris.